

(19) RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
—
INSTITUT NATIONAL
DE LA PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE
—
PARIS
—

(11) N° de publication :
(à n'utiliser que pour les
commandes de reproduction)

2 597 179

(21) N° d'enregistrement national :

86 05402

(51) Int Cl⁴ : F 16 D 3/84.

(12)

DEMANDE DE BREVET D'INVENTION

A1

(22) Date de dépôt : 11 avril 1986.

(30) Priorité :

(43) Date de la mise à disposition du public de la
demande : BOPI « Brevets » n° 42 du 16 octobre 1987.

(60) Références à d'autres documents nationaux appa-
rentés :

(71) Demandeur(s) : *AUTOMOBILES PEUGEOT et AUTOMO-
BILES CITROEN, Sociétés anonymes. — FR.*

(72) Inventeur(s) : Thierry Hubert Halconrui et Jean-Michel
François Tixier.

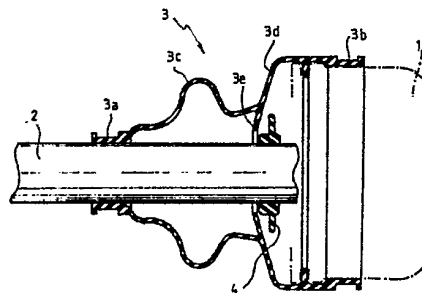
(73) Titulaire(s) :

(74) Mandataire(s) : Claude Boivin.

(54) Gaine d'étanchéité à soufflet pour joint articulé.

(57) La présente invention a pour objet une gaine d'étanchéité à soufflet pour joint articulé comprenant un soufflet 3a qui relie deux manchons 3a et 3b destinés à être montés respectivement sur l'élément menant 1 et sur l'élément mené 2 et qui présente un anneau intérieur 3e dans le prolongement du premier pli 3d du côté de l'un 1 des éléments.

Selon l'invention, un déflecteur 4 est monté sur l'autre élément 2, du côté du premier élément 1 par rapport à l'anneau intérieur 3a, en étant solidaire de cet autre élément 2 et en ayant aucun contact avec l'anneau 3e.



FR 2 597 179 - A1

- 1 -

Les joints articulés doivent être lubrifiés en permanence; cette lubrification est assurée par de la graisse enfermée dans une gaine d'étanchéité à soufflet entourant le joint.

- 5 La quantité de graisse enfermée dans les gaines d'étanchéité actuellement réalisées est assez importante, de l'ordre de 130 à 160 grammes pour un joint homocinétique se trouvant du côté de la boîte de vitesses d'un véhicule de gamme moyenne. Lorsque la vitesse de
10 rotation du joint est élevée, la force centrifuge qui s'exerce sur la graisse est importante et a des effets néfastes sur la gaine.

- Pour réduire la quantité de graisse contenue dans le joint on pourrait diminuer les dimensions de la gaine;
15 mais le soufflet serait alors plus près des arbres reliés par le joint, ce qui entraînerait un risque d'abrasion. On a également proposé de prévoir des anneaux à l'extérieur de la gaine; mais les problèmes d'abrasion se passent également dans ce cas, les an-
20 neaux frottant au fond des plis du soufflet.

Le brevet français 1.465.613 décrit une gaine d'étanchéité à soufflet comprenant un soufflet qui relie

deux manchons destinés à être montés respectivement sur l'élément menant et sur l'élément mené et qui présente un anneau intérieur dans le prolongement du premier pli du côté de l'un des éléments. Cet anneau
5 rigidifie le joint et lui permet de bien résister aux effets de la force centrifuge.

La présente invention a pour objet un perfectionnement apporté aux gaines d'étanchéité de ce type qui permet de réduire la quantité de graisse nécessaire
10 et permet d'augmenter encore la résistance de la gaine aux effets de la force centrifuge.

La gaine selon l'invention est caractérisée en ce qu'un déflecteur est monté sur l'autre élément, du côté du premier élément par rapport à l'anneau intérieur,
15 en étant solidaire de cet autre élément et en ayant aucun contact avec l'anneau.

Ce déflecteur et l'anneau intérieur constituent une chicane qui réalise une importante perte de charge entre les deux côtés de la gaine tout en conservant
20 la souplesse de débattement du soufflet.

On a décrit ci-après, à titre d'exemple non limitatif, un mode de réalisation de la gaine d'étanchéité selon l'invention, avec référence à la Figure Unique du dessin annexé qui est une vue en coupe de ce joint.

25 Au dessin, on voit un élément menant 1, par exemple un bol, et un élément mené 2, par exemple un arbre, qui sont reliés l'un à l'autre par un joint de transmission articulé; celui-ci est recouvert par une gaine d'étanchéité désignée dans son ensemble par la référence 3 et contenant de la graisse.
30

La gaine 3 présente un manchon 3a de faible diamètre monté sur l'arbre 2, un manchon 3b de plus grand diamètre qui est monté sur le bol 1, et un soufflet 3c

qui relie les deux manchons. Ce soufflet comporte dans le prolongement du premier pli 3d du côté du bol un anneau intérieur 3e qui n'est pas au contact de l'arbre.

- 5 Un déflecteur 4 qui a une forme de révolution et peut être par exemple en caoutchouc, est disposé sur l'arbre 2 du côté du bol 1 par rapport à l'anneau intérieur 3e, sans être au contact de cet anneau; ce déflecteur est solidaire de l'arbre, par exemple en étant emmanché à force sur celui-ci.
- 10

- L'anneau intérieur 3e et le déflecteur 4 n'ayant aucune liaison mécanique, la souplesse d'origine du soufflet n'est que peu affectée par le débattement du joint. La quantité de graisse peut être réduite, ce
- 15 qui apporte un gain de poids et contribue à une réduction de l'excentration de la gaine sous l'effet de la force centrifuge.

- La graisse étant concentrée, par la chicane formée par l'anneau 3e et le déflecteur 4, au voisinage des parties mobiles, est plus efficace.
- 20

Il va de soi que la présente invention ne doit pas être considérée comme limitée au mode de réalisation décrit et représenté, mais en couvre, au contraire, toutes les variantes.

Revendication

- Gaine d'étanchéité à soufflet pour joint articulé comprenant un soufflet (3c) qui relie deux manchons (3a et 3b) destinés à être montés respectivement sur l'élément menant (1) et sur l'élément mené (2) et qui présente un anneau intérieur (3e) dans le prolongement du premier pli (3d) du côté de l'un (1) des éléments,
- 5
- caractérisé en ce qu'un déflecteur (4) est monté sur l'autre élément (2), du côté du premier élément (1)
- 10
- par rapport à l'anneau intérieur (3e), en étant solidaire de cet autre élément (2) et en ayant aucun contact avec l'anneau (3e).

